

LE 15 AVRIL 2019
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE MIRABEL

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel, tenue dans la salle du conseil municipal, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, le lundi quinze avril deux mille dix-neuf, à dix-neuf heures, sous la présidence de M. le maire, Jean Bouchard.

Sont présents les conseillers et conseillères :

M. Michel Lauzon
Mme Guylaine Coursol
MM. Robert Charron
François Bélanger
Patrick Charbonneau
Mmes Isabelle Gauthier
Francine Charles
M. Marc Laurin

Sont également présentes :

Mmes Louise Lavoie, directrice générale adjointe
Suzanne Mireault, greffière

Est absent :

M. Mario Boily, directeur général

350-04-2019	Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement numéro 2283 décrétant le versement d'une redevance relativement au déboisement dans des bois et corridors forestiers métropolitains et création d'un fonds destiné au développement d'activités économiques et à la revalorisation de l'environnement, afin de prévoir le montant de la redevance applicable pour des projets s'inscrivant dans les usages agricoles autorisés et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2313)
--------------------	--

Avis de motion est donné par madame la conseillère Francine Charles qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un règlement modifiant le règlement numéro 2283 *décrétant le versement d'une redevance relativement au déboisement dans des bois et corridors forestiers métropolitains et création d'un fonds destiné au développement d'activités économiques et à la revalorisation de l'environnement*, afin de prévoir le montant de la redevance applicable pour des projets s'inscrivant dans les usages agricoles autorisés.

À cet égard, madame la conseillère Francine Charles dépose un projet de règlement.

351-04-2019	Soumission relative à la construction d'une nouvelle glace et mise aux normes du système de réfrigération existant à l'aréna du complexe du Val-d'Espoir, dans le secteur de Saint-Janvier. (2018-086) (G7 115 U3 N7835)
--------------------	---

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé, par appel d'offres publiques publié dans un système électronique approuvé par le gouvernement du Québec, à la demande de soumissions pour l'exécution de travaux, la fourniture des biens ou services faisant l'objet de la présente résolution;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Lauzon, appuyé par madame la conseillère Guylaine Coursol et résolu unanimement :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Consortium M.R. Canada Ltée », la soumission relative à la construction d'une nouvelle glace et mise aux normes du système de réfrigération existant à l'aréna du complexe du Val-d'Espoir, dans le secteur de Saint-Janvier, pour des prix unitaires apparaissant au devis, soit un prix global approximatif de 19 984 000,21\$, incluant les taxes, suite à leur soumission ouverte le 12 avril 2019.

Cette soumission telle qu'acceptée par ce conseil et la présente résolution tenant lieu de contrat sont accordées aux conditions prévues dans le document d'appel d'offres numéro 2018-086 préparé le 27 février 2019 par la directrice du Service du génie, dans le dossier numéro G7 115 N7835, ainsi que les addendas s'y rapportant le cas échéant.

L'adjudication de la présente soumission est conditionnelle à l'obtention des approbations légales requises et à la mise en vigueur du règlement d'emprunt numéro 2307 de cette Ville.

D'imputer une partie de cette dépense au fonds du règlement d'emprunt numéro 2307 ainsi qu'à l'excédent de fonctionnement non affecté au montant de 3 400 000 \$.

352-04-2019	Offre d'achat relativement à l'acquisition de parties du lot 1 692 127, proximité de la rue Victor, dans le secteur de Saint-Janvier et abrogation de la résolution numéro 321-04-2019. (G7 100 N15507 #105645)
--------------------	--

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Lauzon, appuyé par madame la conseillère Guylaine Coursol et résolu unanimement :

D'entériner l'offre d'achat dûment signée par la directrice générale adjointe en date du 15 avril 2019 relativement à l'achat de parties du lot 1 692 127 (sans bâtisse dessus construite) à proximité de la rue Victor, soit le prolongement de la rue Alarie, dans le secteur de Saint-Janvier, de « 9314-4939 Québec inc. (Sébastien Lemyre Legault) », le tout aux conditions énoncées à la promesse d'achat jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

De mandater le notaire Me Pierre Chartrand pour préparer l'acte de vente et les autres documents nécessaires.

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et la greffière ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, l'acceptation de l'offre d'achat, l'acte de vente et tous les autres documents nécessaires.

D'abroger la résolution numéro 321-04-2019 *Offre d'achat relativement à l'acquisition de parties du lot 1 692 127, proximité de la rue Victor, dans le secteur de Saint-Janvier. (G7 100 N15507 #105645).*

Jean Bouchard, maire

Suzanne Mireault, greffière